

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 24 février 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 24 février à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 18 février 2022.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 42

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

Mme BEURAERT Martine, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, M.HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

Mme BERTRAND Dorothée, procuration à M.FICHEUX Bruno,
M. BEZILLE Marc, procuration à M.DUYCK Joël,
M. BLERVAQUE Philippe, procuration à Mme DURUT Jocelyne,
Mme BROUARD Bénédicte, procuration à M.PRUVOST Philippe,
M.DEHAENE Michel, procuration à M.HENNEON François-Xavier,
Mme DUHAYON Monique, procuration à Mme VILLE Augustine,
Mme EVRARD Monique, procuration à M. MAHIEU Philippe,
Mme HERDIN Andrée, procuration à Mme DE SWARTE Marie-Dominique,
M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,
M.RAVET Pierre-Luc, procuration à M.THOREZ Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. DELVALLE Jean.

Délibération n°2022D020 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Tableau des effectifs et des avancements de grade.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Considérant la nécessité de corriger une erreur de retranscription des grades dans le cadre du transfert du personnel relatif à la prise de la compétence de l'exploitation et de la propriété de l'aérodrome de Merville-Calonne, dans la délibération n°2021D213 du Conseil communautaire du 30 novembre 2021, il est proposé la création de 4 emplois permanents, à compter du 1^{er} janvier 2022, comme suit :

- 1 emploi permanent à durée indéterminée exerçant les fonctions d'Agent Technique et Sécurité au grade d'Agent de maîtrise à temps complet,
- 2 emplois permanents à durée indéterminée exerçant les fonctions d'Agent Technique et Sécurité au grade d'Agent de maîtrise principal à temps complet,
- 1 emploi permanent à durée déterminée exerçant les fonctions de Directeur d'exploitation Aéroportuaire au grade d'Ingénieur principal à temps non complet.

Il est proposé, à la suite de la réussite du concours d'attaché :

- La création d'un poste d'Attaché (catégorie A) :

Il est également proposé pour 2022, suivant le tableau annuel d'avancement de grade :

- La création de deux postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C)
- La création de deux postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (catégorie C)
- La création d'un poste d'Ingénieur principal (catégorie A)

Intitulé du poste	Postes ouverts au 14 décembre 2021	propositions de modifications pour le Conseil communautaire du février 2022	propositions de postes ouverts à compter du Conseil communautaire du février 2022
Filière administrative			
Attaché hors classe (A)	1	0	1
Attaché principal (A)	2	0	1
Attaché territorial (A)	5	+1	6
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (B)	2		2
Rédacteur territorial (B)	2	+1	3
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe (C)	2	+2	4

Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe (C)	3		3
Adjoint administratif (C)	6	+1	7
Adjoint administratif (C) à TNC 70 %	1		1
Filière technique			
Ingénieur principal (A)	1	+1	2
Ingénieur territorial (A)	1		1
Agent de maîtrise (C)			1
Agent de maîtrise principal (C)			2
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe (C)	0	+2	2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (C)	5		5
Adjoint technique (C)	4		4
Filière sportive et animation			
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe (C)	1		1
Filière médicosociale			
Conseiller socio-éducatif (A)	1		1
Psychomotricien (A)	1		1
Educateur de jeunes enfants (A)	3		3
Technicien paramédical de classe normale (B)	1		1
Filière culturelle			
Assistants principaux de conservation du patrimoine (B)		+1	1
Bibliothécaires (A)		+1	1
Autres cadres d'emploi			
Emploi fonctionnel de direction :			
Emploi fonctionnel DGS 40000-80000	1	0	1

C'est la date effective de nomination de l'agent dans le nouveau poste qui ouvre celui-ci et ferme automatiquement l'ancien – fermeture qui fera l'objet d'une actualisation du tableau des effectifs lors du Conseil communautaire qui suivra cette nomination ;
Sous réserve d'une recherche infructueuse de candidats statutaires, la collectivité pourra être amenée à recruter un contractuel ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFI,

Le Président,
Jacques HURLUS

